



## Royaume de Belgique

Intervention de S.E. Monsieur Philippe Kridelka, Ambassadeur,  
Représentant permanent

Au Conseil de sécurité des Nations Unies

### Séance d'information et consultations

#### **Equipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Da'esh/l'Etat islamique en Irak et au Levant à répondre de ses crimes**

New York, le 10 décembre 2020

---

Monsieur le Président,

Je souhaiterais tout d'abord remercier le Conseiller spécial, M. Karim Khan, pour son rapport écrit et l'exposé à nouveau fort éclairant qu'il vient de présenter au Conseil de sécurité.

Je voudrais aujourd'hui aborder trois points : la nécessité de rendre justice aux victimes de tous les crimes d'atrocité dans le cadre du processus de reconstruction et de réconciliation en Irak ; l'apport de l'Equipe d'enquêteurs aux procédures judiciaires nationales en Irak et à l'étranger ; et, enfin, le soutien aux efforts visant à respecter les politiques et bonnes pratiques de l'ONU ainsi que le droit international.

Tout d'abord, la Belgique félicite M. Khan et son équipe pour les progrès considérables enregistrés dans la mise en œuvre de leur mandat. Grâce notamment à ses échanges avec toutes les composantes de la société irakienne, l'Équipe d'enquêteurs a approfondi et diversifié ses axes d'investigation en veillant à s'intéresser aux différentes communautés qui ont été victimes des crimes de Da'esh, que ce soit les chrétiens, les sunnites, les femmes ou encore bientôt les membres de la communauté LGBTI. En outre, elle a fait passer un nombre croissant de ses dossiers prioritaires à la phase de consolidation des preuves et d'analyse juridique.

Tout ceci, couplé à un travail visant à structurer de façon rigoureuse les résultats de ses enquêtes, permettra finalement à UNITAD de favoriser l'ouverture de multiples procédures pénales. Ce faisant, ce mécanisme de justice transitionnelle

contribuera à la reconstruction et à la réconciliation entre les différentes communautés en Irak. La lutte contre l'impunité de tous les crimes qui y ont été commis doit en effet constituer une composante essentielle de ce processus. La coopération renforcée des autorités irakiennes avec l'Equipe d'enquêteurs est à cet égard un signe très encourageant dont la Belgique se félicite.

Deuxièmement, mon pays note avec satisfaction que l'Équipe d'enquêteurs a renforcé son soutien aux autorités nationales d'Etats tiers en réponse à leurs demandes d'assistance. Cet appui est primordial à double titre. D'une part, en raison des nombreuses procédures qui y sont en cours notamment en Europe. D'autre part, car la coopération qui en résulte entre les autorités judiciaires irakiennes et celles de pays tiers permettra très certainement de contribuer à plus long terme à l'ouverture de dossiers spécifiques en Irak.

Ceci m'amène à mon troisième et dernier point. Conformément à la résolution 2379 de ce Conseil qui a créé l'Equipe d'enquêteurs, les autorités irakiennes doivent rester le premier bénéficiaire des éléments de preuve recueillis par UNITAD. A cette fin, M. Khan et son équipe ont développé plusieurs activités de coopération avec l'Irak. La Belgique salue plus particulièrement l'appui de l'Equipe d'enquêteurs aux travaux législatifs visant à permettre des poursuites pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide, ainsi que l'assistance apportée à des juges d'instruction irakiens pour qu'ils puissent constituer des dossiers qui permettront d'engager de telles poursuites.

Mon pays se réjouit également de la collaboration continue avec les autorités irakiennes afin de définir des modalités de partage des preuves tenant compte des politiques et bonnes pratiques des Nations Unies, des termes du mandat d'UNITAD, ainsi que du droit international en général. Ceci concerne les garanties procédurales, la protection des victimes et des témoins ou encore la non-application de la peine de mort. Au-delà, je rappelle également l'importance que la Belgique attache à ce que les auteurs de tous les crimes les plus graves soient poursuivis, quelle que soit leur affiliation.

Pour conclure, Monsieur le Président, je voudrais souligner que mon pays restera pleinement déterminé à soutenir UNITAD une fois sorti du Conseil de sécurité. La Belgique continuera à appuyer un mécanisme qui est essentiel pour rendre justice aux victimes des crimes les plus graves commis en Irak. Je vous remercie.